

Développement des ressources humaines Canada Bureau de vérification interne Human Resources Development Canada Internal Audit Bureau

Projet An 2000 de DRHC

Évaluation du risque lié aux applications nationales essentielles et non essentielles à la mission

Mise à jour n° 5

Projet nº 964/98

Bureau de vérification interne

Directeur général : J. K. Martin
Directeur de la vérification, TI et S : J.R. Clark
Équipe de vérification : F. Gloade
P. LePage
M. Winterburn

K. Jevons D. Lefebvre

AUTORISATION: Copie originale signée par

DIRECTEUR: J.R. Clark 21 Octobre 1999

Date

DIRECTEUR GÉNÉRAL: James K. Martin 21 Octobre 1999

Date

Octobre 1999



TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ		
2.0	SOMMAIRE DES RÉSULTATS	2	
	1) APPLICATIONS ESSENTIELLES ET NON ESSENTIELLES À LA MISSION	2	
	2) PRODUITS		
	3) Liens	3	
	4) PASSAGE À L'AN 2000	3	

ANNEXE A – PERSONNES INTERVIEWÉES

1.0 RÉSUMÉ

Contexte

Le ministère de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a adopté une stratégie visant à rendre toutes ses applications non essentielles à la mission conformes aux exigences de l'an 2000 d'ici la date limite du 30 juin 1999 imposée par le ministère. Pour quelques applications non essentielles à la mission, le délai a été prolongé jusqu'au 15 septembre 1999. Ces applications ont des logiciels connexes qui doivent être certifiés conformes à l'an 2000. Une infrastructure conforme est essentielle à l'administration de ces applications. À l'origine, on avait fixé cette date au 15 septembre pour donner plus de temps au retrait des logiciels. Par conséquent, le Comité directeur des cadres supérieurs a accordé plus de temps pour que les applications qui n'étaient pas prêtes à la date cible du 30 juin 1999 deviennent « conformes à l'an 2000 », sur la base d'une approbation cas par cas, pour autant qu'elles soient « ... prêtes avant la période de gel des infrastructures et des applications qui doit survenir entre le 1^{er} octobre 1999 et 15 janvier 2000 ». (*Comité directeur du projet de l'an 2000, Compte rendu des décisions, 30 juin 1999*.)

Vue d'ensemble du processus

Le processus d'évaluation du risque fait partie des activités globales liées à l'an 2000 de la vérification générale des systèmes en cours de développement (SCD) menée actuellement par le Bureau de vérification interne.

Le processus d'évaluation du risque associé à l'an 2000 a débuté au cours de l'année financière 1997-1998 avec la publication, en janvier 1998, du premier rapport sur l'évaluation du risque. Une deuxième mise à jour du processus d'évaluation a été publiée en mai 1998 et une troisième en décembre 1998. Sortie en mars 1999, la quatrième portait sur les domaines d'évaluation suivants :

- Applications non essentielles à la mission : la priorisation des applications non essentielles à la mission;
- Conformité de l'infrastructure : le matériel, les logiciels et l'infrastructure des réseaux;
- Opérations : le processeur central et RL/RE;
- Liens : les liens internes et externes des applications;
- Produits : les logiciels et le matériel connexes qui permettent le fonctionnement du matériel et des applications.

2.0 SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Voici les principaux résultats de la cinquième évaluation du risque :

l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

1) Applications essentielles et non essentielles à la mission

Toutes les applications essentielles et non essentielles à la mission ont été certifiées « An 2000 », y compris SGM/SSGL.

En ce qui concerne les applications, les vérificateurs du BVI qui ont visité les quatre régions mentionnées plus haut ne rapportent aucun risque sérieux.

2) Produits

Dans une liste de plus de 3 200 produits, le BVI, à la suite de discussion avec les coordonnateurs de systèmes de l'an 2000, a priorisé 27 produits essentiels à la mission qui avaient tous été certifiés « An 2000 » ou mis hors service.

Le cas d'un seul des 26 produits non essentiels à la mission liés à d'importantes applications essentielles à la mission demeure à résoudre. On lui a attribué un taux de risque très élevé parce qu'il est jugé « très important ». Il s'agit de:

Domaine de responsabilité	Produit ou application
Groupe des applications 2	SmartAddresser-Win95, v.3.4.1

Ce produit doit être remplacé par une version 3.6.0 conforme à l'an 2000 avant le 15 novembre 1999, date à laquelle le produit mentionné plus haut sera mis hors service.

De plus, le BVI a examiné quatre secteurs de programme à l'intérieur de l'AC (DGIRH, PSR, PS et Assurance), ainsi que quatre régions pour déterminer leur état de préparation à l'an 2000. L'examen a révélé que la plupart en avait fini avec leur processus d'élimination, à l'exception de la Politique stratégique (PS) qui n'en est encore qu'à 30 p. 100. En outre, la PS se sert de son procédé d'élimination comme d'une procédure d'identification des produits, si bien que certains produits sont encore en train d'être définis et mis à l'essai. Ajoutons qu'ils ont utilisé des normes différentes de celles employées dans le reste de DRHC en ce qui concerne les systèmes d'exploitation (Win98); celles-ci n'ont pas été mises à l'essai ni approuvées par le CGC.

Recommandation

Pour les produits décrits plus haut, on devrait immédiatement disposer d'un plan pour les mettre à l'essai ou les enlever, à moins que le CGC n'accorde des exemptions. Les cadres supérieurs devraient également voir à ce que les produits prêts pour l'an 2000 demeurent dans nos systèmes.

3) Liens

Tous les liens essentiels à la mission sont terminés. Les liens internes de DRHC sont maîtrisés et pour ce qui est de nos liens externes avec d'autres ministères fédéraux, les dates cibles ont été respectées. Une validation à grande échelle a été entreprise en mai 1998 et en juin 1999 par le Bureau du projet pour faire concorder toutes les interfaces externes de DRHC avec celles de dix partenaires fédéraux comprenant la Société canadienne des postes, et 51 ministères provinciaux différents.

De plus, le BVI a noté que tous les liens, y compris ceux des quatre régions, étaient terminés aux dates demandées.

4) Passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 intéresse l'AC comme les régions. Le personnel désigné essentiel pour le passage à l'an 2000 a été trouvé, et on dispose de plans pour envoyer des lettres d'avis dès la fin du mois d'octobre 99. Certaines régions attendent encore les directives de l'AC avant d'arrêter définitivement la liste des personnes An 2000.

Parallèlement au plan national de passage à l'an 2000, les plans régionaux sont à présent en place et continuent d'évoluer. En outre, à l'Assurance, on est en train d'implanter la politique d'arriérés zéro, ce qui permettra d'aider le processus de passage à l'an 2000 et de s'assurer qu'aucune demande ne sera retardée en cas d'urgence causée par le passage à l'an 2000.

ANNEXE A

PERSONNES INTERVIEWÉES

Le tableau de l'AC qui suit donne la liste des personnes qui ont été interrogées dans chaque secteur: Applications - groupes 1, 2, 3, Infrastructure, Opérations, Produits et Liens.

Groupes à l'AC	Personnes interviewées
Applications 1	Jim Wagdin, Jim Whyte, Ron Prosper, Mike Egan
Applications 2	Norman Smith, Mike Fostner, Bill Hannam, Larry Johnson
Applications 3	Kim White, Ron Parsons, Lucie Duval, Omar Jama, Genevieve Renart, Ingrid Di Alwis-Perera, Peggy Mahdi
Infrastructure	Carl Brazeau, Bryan Rogers, Doreen Hartling
Opérations	Steve Huard, Martin Goyer, Joe DaCosta, Joanne Racicot, Bob Charleau
Produits et Liens	Anu Emery, Bob Robinson, Frank Malamo, Pat Moorehead

Les quatre provinces visitées par le BVI sont l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.